

## 8 DÉCEMBRE 2022

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE

## AGENT-ES DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

vec l'austérité et le blocage des salaires, le manque d'attractivité du secteur social et médico-social conduit à des difficultés massives de recrutement. Les conditions de travail de l'ensemble des professionnel·les du secteur continuent de se dégrader. Cette situation a un impact fort sur la prise en charge des personnes et en particulier les plus vulnérables de notre société.

Les questions de l'accompagnement social et médico-social sont des enjeux majeurs de notre vivre-ensemble. La crise sanitaire que nous avons traversée est venue mettre en exergue les difficultés soulevées par la CGT et l'urgence d'offrir à la population un traitement équitable sur tout le territoire et des conditions de travail adaptées à tout-es les agent-es.

C'est en ce sens que notre organisation CGT n'a eu de cesse de mettre en avant la qualité du travail mené par les professionnel·les et leur engagement sans faille à l'égard des populations les plus vulnérables.

L'absence de réponse du gouvernement et des employeurs au manque de moyens de plus en plus criant, qui ne permet plus aux agent·es d'exercer correctement leurs missions, entraine la fuite de bon nombre d'entre elles et eux et d'importantes difficultés de recrutement.

Et pourtant, à la CGT nous le savons, les professionnel·les, les étudiant·es du secteur attendent seulement de pouvoir retrouver du sens dans l'exercice de leurs missions, dans les accompagnements qu'ils proposent et ce dans l'intérêt des usager·ères.

Les nombreuses mobilisations dans le secteur en sont la preuve.



FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX,

VOTEZ CGT!

LE 8 DÉCEMBRE 2022

Cette situation inacceptable appelle une riposte dans la durée avec les agent-es qui ne lâcheront pas sur ce qui doit donner sens à leur travail, c'est-à-dire:

- Un accès universel aux droits fondamentaux pour le public accueilli et des moyens renforcés pour les publics les plus en difficulté;
- Des moyens humains, matériels et financiers nécessaires et suffisants pour mener à bien les missions de service public avec égalité sur l'ensemble du territoire :
- Le respect des missions des travailleur-euses sociaux-ales et médico-sociaux-ales et de leur éthique dans tous les domaines : dans l'esprit des ordonnances de 1945 pour la protection de l'enfance, pour une protection sociale pour tous et toutes ;
- Un accompagnement par des professionnel·les qualifié·es avec une reconnaissance des qualifications pour tout·es les professionnel·les de l'action sociale et médico-sociale dont une véritable reconnaissance en catégorie A pour tout·es les agent·es concerné·es et sa traduction dans les conventions collectives du privé;
- Une revalorisation urgente des niveaux de rémunération dont 189 euros nets maintenant et une égalité de traitement pour l'ensemble des professionnel·les du secteur à niveau égal de qualification.

LA CGT EST FIÈRE D'ÊTRE CHAQUE JOUR AUX CÔTÉS DES PROFESSIONNEL·LES, ELLE EST LE REMPART ET LA GARANTE LA PLUS DÉTERMINÉE.

VOTER CGT C'EST VOUS DONNER LES MOYENS DE DÉFENDRE VOS DROITS ET VOS INTÉRÊTS POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ. Assistante sociale en polyvalence de secteur depuis 20 ans, ce métier a subi de nombreux changements depuis que je l'exerce. Les missions de ce métier « Accueillir et Écouter » sont mises à mal. En raison du manque de moyens, de l'alourdissement des tâches administratives faire face au flux est problématique. L'accompagnement des populations, les temps d'échanges avec les partenaires sont restreints et ceux pour penser nos pratiques quasiment inexistants. La CGT est engagée sur ces problématiques et ne cesse de mener des actions pour que les choses changent. C'est pour ces raisons que le 8 décembre je voterai CGT.»

Cécile, Toulouse

## JE VOTE CGT, JE ME SYNDIQUE À LA CGT

Nom :Prénom :	
Adresse :	
	••••••
Code postal :Ville :	
Tél:	•••••
Courriel:	
À " ' CCT ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' '	Tampon du syndicat
À remettre à un-e syndiqué-e CGT ou à renvoyer au syndicat (voir le	tampon ci-contre)

Connaissez vos droits lisez notre guide «Droits des agents» en scannant le QR code

